



Pré-collecteurs des ordures ménagères : Mode opératoire, défaillances et insalubrité à Cocody (Abidjan, Côte d'Ivoire)

Pre-collectors of household waste: Operating mode, failures and insalubrity in Cocody (Abidjan, Côte d'Ivoire)

Lhey Raymonde Christelle PREGNON^{1*}, Lazare TIA^{1,2} et Edmond DOUA³

¹ Institut de Géographie Tropicale (IGT), UFR des Sciences de l'Homme et de la Société, Université Félix Houphouët-Boigny, 01 BP V34 Abidjan 01, Côte d'Ivoire

² Centre Suisse de Recherches Scientifiques en Côte d'Ivoire (CSRS), 01 BP 1303 Abidjan 01

³ Département des Sciences de l'Information et de la Communication (SIC), UFR Information, Communication et Arts, 01 BP V34 Abidjan 01, Côte d'Ivoire

Auteur-correspondant*

Lhey Raymonde Christelle PREGNON, E-mail : lheyramonde@yahoo.fr

Institut de Géographie Tropicale (IGT), UFR des Sciences de l'Homme et de la Société, Université Félix Houphouët-Boigny, 01 BP V34 Abidjan 01, Côte d'Ivoire

Résumé

La collecte et l'élimination des déchets urbains solides constituent une préoccupation quotidienne et majeure des centres urbains en Afrique. La commune résidentielle de Cocody, à l'image de bien d'autres dans la métropole abidjanaise, n'échappe pas à cette réalité. La mauvaise gestion des ordures demeure l'un des problèmes de l'environnement auxquels cette cité doit faire face. Devant l'impuissance des gestionnaires de ce secteur, à assumer leur rôle de collecte intégrale, des solutions alternatives de pré-collecte sont proposées par les acteurs privés. Le mode opératoire consiste à sortir les déchets solides des ménages des quartiers non ou mal desservis par les véhicules de ramassage. Cependant, l'organisation et le fonctionnement de cette solution palliative ne sont pas toujours bien structurés. A l'aune de cette réalité, cet article a pour objectif d'analyser l'activité de pré-collecte des ordures à Cocody. Au plan méthodologique, nous avons privilégié la recherche documentaire et l'enquête de terrain, auprès d'un échantillon des agents du domaine. L'étude révèle que la majorité des acteurs privés de ce système, bien qu'organisés en coopérative, sont confrontés régulièrement à d'énormes difficultés d'ordre structurels et politique. Il faudrait donc un peu plus de volonté politique, axée sur la création d'un cadre réglementaire de gestion de cette filière. Enfin, il est plus que nécessaire de mettre un accent particulier sur la communication et le marketing social. Cette dernière approche a pour effet d'induire un changement de comportement de la part des parties prenantes, c'est-à-dire les populations, qui pourraient ainsi bénéficier d'un cadre de vie sain, harmonieux, de façon durable.

Mots clés : Cocody, communication marketing, environnement urbain, ordures ménagères, pré-collecteurs

Abstract

The collection and disposal of urban solid waste is a daily and major concern of urban centers in Africa. The residential commune of Cocody, like many others in the Abidjan metropolis, is no exception to this reality. Poor waste management remains one of the environmental problems facing this city. Faced with the impotence of managers in this sector to assume their role of integral collection, alternative pre-collection solutions are proposed by private actors. The operating method consists of taking solid waste from households in neighborhoods that are not or poorly served by collection vehicles. However, the organization and operation of this palliative solution is not always well structured. In the light of this reality, this article aims to analyze the activity of pre-collecting garbage in Cocody. In terms of methodology, we have favored documentary research and a field survey of a sample of agents in the field. The study reveals that the majority of the private actors in this system, although organized as cooperatives, are regularly confronted with enormous structural and political difficulties. A little more political will is therefore needed, focused on the creation of a regulatory framework for the management of this sector. Finally, it is more than necessary to put special emphasis on communication and social marketing. This latter approach has the effect of inducing a change in behavior on the part of the stakeholders, i.e. the populations, who could thus benefit from a healthy, harmonious living environment in a sustainable manner.

Keywords: Cocody, marketing communication, urban environment, household waste, pre-collector.

1. INTRODUCTION

Dans le contexte d'urbanisation galopante, la gestion des ordures ménagères est devenue une préoccupation majeure en Afrique. Il suffit de traverser n'importe quelle ville africaine pour constater des amoncellements d'ordures et de détritiques le long des voies et de certains espaces publics (Onibokun, 2001 : 10). La situation est particulièrement critique dans les grandes villes où les densités élevées de population entraînent des concentrations d'ordures qui complexifient davantage leur gestion.

C'est le cas de la ville d'Abidjan qui a connu, depuis l'indépendance de la Côte d'Ivoire en 1960, un développement extraordinaire caractérisé à la fois par une forte croissance démographique et un développement des infrastructures économiques. Cette croissance qui a fait d'Abidjan la principale métropole économique francophone de l'Afrique de l'Ouest n'a pas été accompagnée d'une planification adéquate. Cette insuffisance entraîne des problèmes de gestion, parmi lesquels figurent les difficultés de maîtrise du traitement des ordures ménagères (N'guettia, 2010 : 1).

Ainsi, dans la capitale économique ivoirienne, la mauvaise gestion des ordures constitue l'un des problèmes de l'environnement urbain. En effet, seulement 30 % à 40 % des ordures sont évacués jusqu'à la décharge d'Akouédo alors que les autres 70

% jonchent les rues et se retrouvent dans les caniveaux (Soro *et al.*, 2010 : 2204). Cet état de fait touche avec acuité aussi bien les communes populaires que celles dites huppées. Face à l'impuissance des autorités étatiques en charge de la gestion des ordures à assumer leur collecte intégrale, des solutions alternatives voient le jour avec l'activité des pré-collecteurs. Cette activité qui constitue aujourd'hui l'originalité de la gestion des ordures ménagères, consiste à sortir les déchets solides des ménages des quartiers non desservis ou mal desservis par les véhicules de collecte. C'est une activité qui existe depuis 1991 quand la Société Industrielle des Transports Africains (SITAF), concessionnaire de l'époque, s'est retirée du système de gestion des ordures (Yao-Kouassi, 2010 : 182). De ce fait, toutes les communes d'Abidjan sont concernées par ce mode de ramassage des ordures soutenu par les pré-collecteurs. C'est le cas de Cocody, commune huppée, vitrine de la ville d'Abidjan. En dépit des efforts consentis par ces acteurs privés, l'insalubrité persiste dans cette cité, par la présence d'ordures dans les rues, devant les domiciles et dans les caniveaux. Cette situation dégradante expose les populations à divers risques sanitaires. La présente contribution vise à analyser le mode opératoire des acteurs privés informels dans la gestion des ordures ménagères et les défaillances explicatives de la persistance de l'insalubrité dans la commune de Cocody.

2. PRESENTATION DE LA ZONE D'ETUDE

La commune de Cocody compte parmi les treize communes du district d'Abidjan. Elle a une superficie de 132 km² étendue sur un vaste plateau dont les altitudes varient entre 0 et 100 m à partir du bord de la Lagune Ebrié (Eba, 2010 : 40) qui offre à Cocody une berge longue de 22 km au sud (figure 1). Cocody appartient au bassin sédimentaire recouvert d'une épaisse couche sédimentaire sablo-argileuse constituée par des épandages fluviaux quaternaires de matériaux issus du continental terminal (Ibid).

Comme la ville d'Abidjan, le climat de la commune de Cocody se caractérise par deux saisons sèches (décembre à mars et août à mi-novembre) et deux saisons pluvieuses (mars à août et septembre à mi-novembre). Les abondantes précipitations annuelles varient entre 1500 et 2000 mm. La température moyenne est de l'ordre de 29 °C (Ibid). Le couvert végétal a pratiquement disparu au profit des activités socio-économiques et surtout de l'extension urbaine. Seule la partie frontale avec Bingerville présente une végétation en disparition.

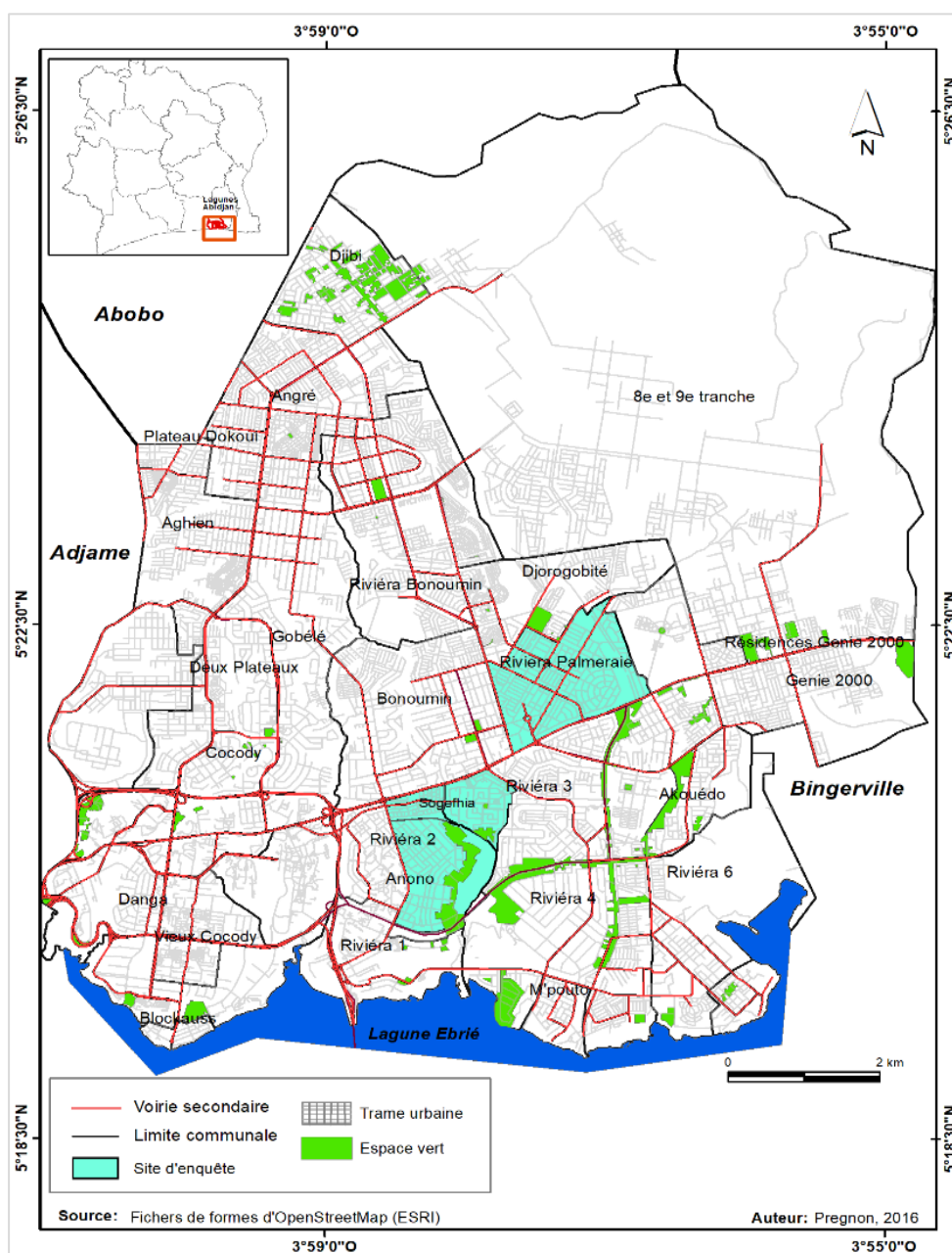


Figure 1 : Présentation géographique de la commune de Cocody

Commune résidentielle et intellectuelle d'Abidjan, Cocody abrite des quartiers luxueux comme les Deux-Plateaux, la Riviera, le quartier des Ambassades où résident la plupart des membres du corps diplomatique accrédité en Côte d'Ivoire, les membres des institutions de la République dont le Président de la République, les personnels des institutions internationales, etc. Subdivisée en onze secteurs, la commune héberge 447055 habitants (INS, 2017 : 1). Elle comprend des villages Ebriés qui conservent leurs caractères traditionnels.

3. MATERIELS ET METHODES

3.1. Matériels

La réalisation de cette étude s'est appuyée sur (i) les fichiers de forme (shapefiles) d'OpenStreetMap (ESRI) qui portent sur le découpage administratif de la commune de Cocody ; (ii) le GPS Garmin Etrex 20 qui a servi à la géolocalisation des différents centres de groupage, des tas et dépôts d'ordures et (iii) l'appareil photo numérique qui a servi à réaliser des prises de vue aux fins d'illustration.

3.2. Variables d'Analyse

L'étude est structurée autour de deux variables d'analyse. Il s'agit (i) des variables sociodémographiques et (ii) des variables relatives à l'organisation et au mode opératoire des pré-collecteurs. Dans les détails, ces variables d'analyses permettent de connaître le profil des pré-collecteurs et leur place dans la gestion des ordures ; d'identifier les centres de groupage des ordures collectées ; le coût des prestations des pré-collecteurs dans les ménages ; les équipements et le mode opératoire de ces acteurs dans le ramassage des ordures ménagères.

3.3 Echantillonnage

Deux types d'échantillon ont été nécessaires pour la réalisation de cette étude. Il s'agit de

l'échantillon des ménages et de celui des pré-collecteurs informels.

3.3.1. Echantillonnage des ménages

Les trois paramètres déterminant la taille de l'échantillon des ménages de la commune de Cocody sont (i) la prévalence estimative de la variable étudiée (l'accès au service de pré-collecte à Cocody) ; (ii) le niveau de confiance et (iii) la marge d'erreur acceptable. La taille de l'échantillon est définie suivant l'équation (1) ci-dessous (Gotteland et Haon, 2005 : 164) :

$$N = \frac{T^2XP(1-P)}{M^2} \quad (1)$$

Où N = Taille minimale d'échantillon requise ; T = Niveau de confiance à 95 % (Valeur type de 1,96) ; P = Proportion des ménages de la commune de Cocody mal desservie par les pré-collecteurs (32,72 % soit 33 % selon Eviar *et al.* (2013) ; M = Marge d'erreur à 5 % (Valeur type de 0,05). Ainsi la taille minimale de l'échantillon est de N = 336.

Trois types de quartiers ont été choisis pour l'exécution des enquêtes de terrain, selon deux critères, à savoir le niveau de salubrité (présence d'ordures dans les rues) et le standing des quartiers. Il s'agit des quartiers Anono (bas standing), Riviera Sogefhia (moyen standing) et Riviera Palmeraie (haut standing). La répartition des ménages enquêtés est présentée dans le tableau 1.

Tableau 1 : Répartition des ménages enquêtés par quartier à Cocody

Quartier	Nbre de ménage	Pourcentage (%)	Taille d'échantillon
Anono	5960	71,0	239
Riviera Palmeraie	1002	11,9	40
Riviera Sogefhia	1430	17,1	57
Total	8392	100	336

Source: Institut National de la Statistique - Recensement Général de la Population et de Habitat (INS-RGPH, 2014)

3.3.2. Echantillonnage des pré-collecteurs

La méthode de choix raisonné a permis de sélectionner cinq quartiers et dix pré-collecteurs informels par quartier soit au total 50 personnes, selon leur disponibilité à collaborer. Les quartiers ont été choisis selon trois critères :

- quartiers d'exercice des pré-collecteurs ;
- quartiers abritant les centres de groupage ;
- quartier abritant le siège des pré-collecteurs.

Sur cette base, les quartiers Anono, Akouédo, Bangui, Cocody Centre et Angré-Châteaux ont été retenus pour l'enquête (tableau 2).

Tableau 2 : Répartition des pré-collecteurs enquêtés par quartier

Quartier	Secteur d'enquête	Nbre de pré-collecteur
Akouédo	Siège de la société NOSIVOIRE, non loin du Centre de Santé Urbain d'Akouédo	10
Angré-Châteaux	Centre de groupage d'Angré-Châteaux	10
Anono	Centre de groupage d'Anono	10
Bangui	Centre de groupage de Bangui	10
Cocody-Centre	Cité des Arts	10
Total	5	50

3.4 Collecte et traitement des données

Dans sa première phase, la collecte des données a été axée sur les recherches documentaires à l'Institut de Géographie Tropicale (IGT), à l'Institut National de la Statistique (INS), au Centre Culturel Français (CCF), au Centre de Recherche et d'Action pour la Paix (CERAP), à l'Agence National de la Salubrité Urbaine (ANASUR) et à la mairie de Cocody. La phase pratique de collecte de données a porté sur les interviews et l'enquête par questionnaire auprès des pré-collecteurs et des chefs de ménage. L'ensemble des questionnaires administrés sur le terrain a été dépouillé manuellement, puis traité dans le logiciel Microsoft Excel. Le traitement de la base de données a permis de dégager des statistiques, de réaliser des tableaux et d'élaborer

des graphiques. Les données collectées par le GPS ont été exploitées dans le logiciel ArcGIS (ESRI, France) pour produire des cartes thématiques d'intérêt.

4. RESULTATS

4.1. Profil socio-démographique des pré-collecteurs de la commune de Cocody

Tous les pré-collecteurs interviewés sont de sexe masculin, composés de 90 % d'ivoiriens, toutes ethnies confondues et de 10 % de nationalité burkinabé. En outre, le niveau d'instruction se présente comme suit : 38 % de niveau primaire, 28 % de niveau secondaire, 26 % d'analphabètes et 8 % des pré-collecteurs ont fait l'école coranique. La moyenne d'âge des pré-collecteurs est de 30 ans, le minimum est de 16 ans, le maximum est de 46 ans et l'écart-type est de 6 ans.

Il ressort des enquêtes de terrain qu'aucun pré-collecteur n'a bénéficié de renforcement de capacités dans la gestion des déchets. Tous se sont engagés dans un domaine mal connu avec pour seuls arguments la volonté de se faire de l'argent en participant au ramassage des ordures dans les différents quartiers de la commune. Par conséquent, ils ne mesurent pas les risques sanitaires liés à leurs métier ; dans l'exercice de leurs activités de pré-collecte des ordures, ils ne portent ni gants, ni cache nez, ni bottes (figure 1).



Figure 1 : Pré-collecteurs opérant à la Riviera Sogefiha, sans protection et exposés aux risques sanitaires (Cliché : Prégnon, 2016)

4.2. Répartition spatiale, organisation des pré-collecteurs et des centres de groupage

La commune de Cocody est subdivisée en cinq zones de ramassage des ordures gérées par les coopératives de pré-collecteurs, à savoir la Coopérative des Techniciens de Surface pour l'Environnement de Cocody (CTSEC), la Coopérative Ivoire Express de Pré-collecte d'Ordure (CO-IVEXPRO), le Collectif Ivoiriens des Techniciens de Surface de Côte d'Ivoire

(CITES-CI), l'Union des Pré-collecteurs de Cocody (UPRECO) et la Coopérative des Techniciens de Surface de Cocody (COTES-CO).

Ces coopératives rassemblent les ordures dans différents centres de groupage situés à la périphérie de la commune. Le choix de ces sites est régi par les contraintes liées à la disponibilité du terrain à louer, la présence d'un marché dans les environs et la faible densité d'habitation (figure 2).

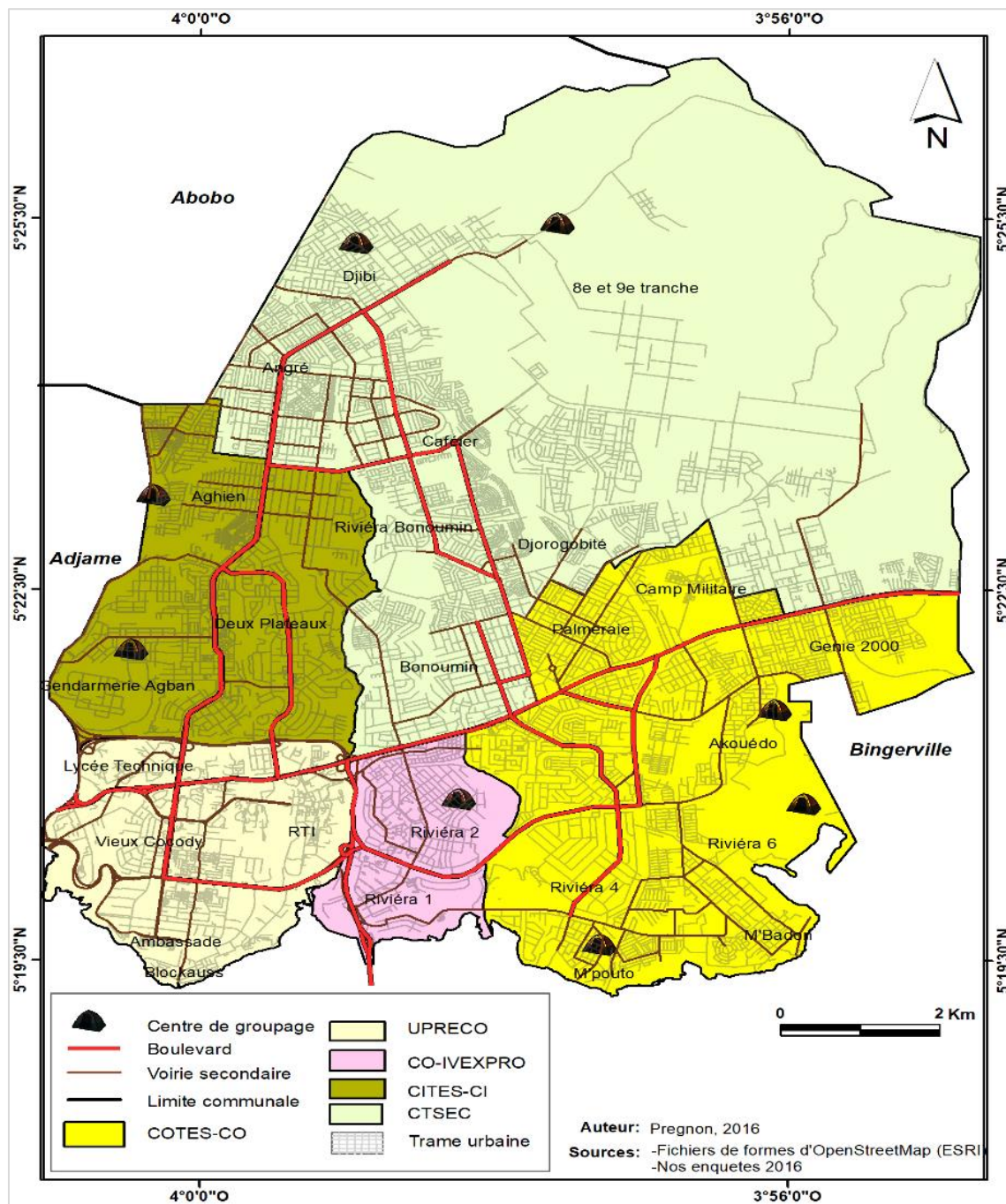


Figure 2 : Localisation des centres de groupage par coopérative

Deux types de centres de groupage recueillent les ordures. Il s'agit des centres de groupage sur sols nus, sans conteneur (figure 3a et b) et des centres de groupage sur sols nus, avec conteneur (figure 3c). Le seul centre de groupage moderne de la commune est celui du quartier Bangui (figure 3d). Les marchés de Mpouto et des Deux-Plateaux Bleu Marine bénéficient de conteneur à ordures.

libres » par les responsables du service technique chargé de l'environnement.

4.3. Dysfonctionnements dans l'activité de la pré-collecte

En dépit de leur contribution louable dans la gestion des ordures de la commune, les pré-collecteurs demeurent sans assistance des



Figure 3 : Types de centre de groupage de collecte des ordures. Clichés : Prégnon, 2016

Dans l'exercice de leurs activités les pré-collecteurs se déplacent avec leurs engins principalement sur les voies secondaires et dans les allées des quartiers. Ils utilisent des tricycles (72 %), des charrettes (20 %) et des camions Kia (8 %). Ils sont majoritairement (96 %) membres de coopératives. Seuls quelques-uns (4 %) opèrent librement ; ils sont appelés « électrons

pouvoirs publics dans leurs activités. Ainsi plusieurs difficultés menacent la survie de cette activité dans la commune de Cocody.

4.3.1. Négligence de la pré-collecte par les pouvoirs publics

La pré-collecte dans la commune de Cocody reste une activité informelle sans assistance de la part

des pouvoirs publics. L'enquête atteste que la mairie se charge de donner uniquement l'agrément ou l'autorisation aux coopératives de pré-collecte pour exercer sur le territoire communal, tout en restant regardant sur leur activité. C'est ce que nous affirme M. Agoba, responsable en charge de la brigade de l'environnement : *« une réunion réunissant tous les acteurs est organisée tous les mercredis au service technique de la mairie. La mairie ne finance en aucun cas les opérateurs privés de l'informel ni ne s'occupe du suivi de leur activité sur le terrain »*. Ceci est une conséquence du transfert des compétences des communes à l'ANASUR. En effet, lorsque la gestion des ordures était sous la coupe des communes, les pré-collecteurs étaient subventionnés en fonction du tonnage par l'intermédiaire des entreprises prestataires (en plus du paiement des ménages). A présent, le système de gestion des ordures ne tient plus compte des pré-collecteurs car selon M. Ané en charge de la communication de cette structure : *« l'ANASUR n'a pas été mandatée pour la gestion de la pré-collecte et ne prévoit donc pas de budget pour ce secteur. Par ailleurs, elle organise des réunions avec les pré-collecteurs pour leur imposer des heures de travail dans le souci d'améliorer leur manière de travailler »*.

4.3.2. Difficultés rencontrées par les pré-collecteurs

Les résultats de l'enquête attestent que 76 % des pré-collecteurs sont confrontés au refus de paiement de leur prestation ; 14 % sont confrontés au problème de matériel de travail et de l'insuffisance des heures de travail autorisées ; 6 % s'inquiètent de l'insécurité du personnel et seulement 4 % n'évoquent pas de difficulté particulière. A cela s'ajoutent les difficultés énumérées par les responsables de coopératives lors des interviews, à savoir l'instabilité des centres de groupage ; l'insuffisance du matériel de travail ; le manque de soutien de la part des pouvoirs publics ; les problèmes financiers découlant du refus de paiement de certains

ménages ; la présence sur le terrain des pré-collecteurs clandestins communément appelés les « Electrons-libres ».

5. DISCUSSION

5.1. Emergence de l'activité des pré-collecteurs en milieu urbain

Face à la montée fulgurante de l'insalubrité urbaine, la pré-collecte apparaît comme un palliatif pour débarrasser une partie des ordures produites dans les ménages. De plus, l'émergence de la filière de pré-collecte a été aussi facilitée par le contexte socioéconomique. En effet, face à la rareté de l'emploi, les jeunes formés ou diplômés se sont trouvés au chômage. En outre, dans les quartiers, le nombre de jeunes désœuvrés et sans formation initiale ne cesse d'augmenter. Cette précarité sociale a amené la jeunesse à mettre en place des structures associatives de pré-collecte à but lucratif dans les quartiers pour tenter de résoudre leur problème d'emploi. Dès lors, on a assisté au début des années 2000 à la création de plusieurs groupes de pré-collecte à Cocody, en Côte d'Ivoire.

La fédération de ces acteurs en coopérative de pré-collecte dans la commune de Cocody a été facilitée par Monsieur Diagou Gaumont Jean-Baptiste. En effet, suite au transfert du ramassage des ordures aux communes par la loi n°2003-208 du 07 juillet 2003 portant transfert et répartition des compétences de l'Etat aux collectivités territoriales, ce dernier fit la recommandation aux pré-collecteurs exerçant sur son territoire de se fédérer en coopérative pour leur reconnaissance légale à la mairie. Suite à cette proposition, la première coopérative fut constituée au nom de la Coopérative des Techniciens de Surface pour l'Environnement de Cocody (CTSEC). D'autres coopératives verront le jour par la suite. Il s'agit de la Coopérative Ivoire Express de Pré-collecte d'Ordure (CO-IVEXPRO), le Collectif Ivoirien des Techniciens de Surface de Côte d'Ivoire (CITES-CI), l'Union des Pré-collecteurs de Cocody (UPRECO) et la Coopérative des

Techniciens de Surface de Cocody (COTES-CO). Après le transfert de la compétence à l'Agence Nationale de la Salubrité Urbaine (ANASUR), ces réalisations restent acquises et les consignes restent en vigueur (Henry, 2009 : 12). De plus, l'activité de pré-collecte s'étend dans toute la commune avec des effectifs d'éboueurs variables, souvent insuffisants.

5.2. Profil et organisation des pré-collecteurs

Le profil des pré-collecteurs de la commune de Cocody atteste de la présence exclusive des hommes dans la corporation et du faible niveau d'instruction des acteurs : 38 % ont un niveau primaire, 28 % ont un niveau secondaire et l'âge moyen de ces acteurs est de 30 ans, le minimum étant de 16 ans et le maximum de 46 ans. Ces résultats sont confirmés par la conclusion des travaux de Djé (2012 : 179) selon laquelle dans la majorité des cas, ceux qui s'adonnent à la pré-collecte des ordures ménagères sont des hommes car la pré-collecte exige beaucoup d'efforts physiques et confronte à de nombreuses difficultés. En outre, leur faible niveau d'instruction influencerait ces jeunes à participer à la gestion des ordures. De même, les pré-collecteurs de Cotonou (Bénin) et Yaoundé (Cameroun) sont des groupements de jeunes diplômés chômeurs qui ont comme priorité la recherche de travail et n'ont pas de compétence en matière de gestion des déchets (Ngnikam, 2011 : 33).

La commune de Cocody est divisée en cinq zones de pré-collecte gérées chacune par une coopérative dirigée un président chargé de coordonner la pré-collecte. Ces structures sont regroupées au sein d'une fédération dénommée Groupement des Structures de Pré-collecte de Cocody (GSPCO). Dans l'ensemble, les coopératives disposent de moyens modestes pour l'exécution de leurs activités. Leurs outils de travail se résument aux charrettes à deux roues à traction humaine, aux tricycles, aux tracteurs, brouettes, pelles, râtaux, fourches (Sané, 2002 : 19). Par contre au Sénégal, les pré-collecteurs

disposent seulement de charrettes à deux roues à traction animale et des tracteurs (Rouyat *et al.*, 2004 : 55). A Lomé sur les 53 associations de pré-collecte, six utilisent des moyens autotractés, les 48 autres utilisent des charrettes à traction humaine. Il est donc à remarquer que la majeure partie des opérations de pré-collecte des ordures ménagères se fait à pied, au moyen de charrettes ; ce qui lui donne un caractère artisanal (Amouzouvi, 2006 : 17).

A Cocody, les centres de groupage sont des sites agréés par la mairie. Il s'agit des marchés abritant des conteneurs à ordures et des terrains nus sur lesquels sont déposés des conteneurs à ordures ou non. De même, à Ouagadougou, la municipalité a aménagé des points de transfert pour permettre aux petits opérateurs de déposer les ordures ménagères collectées dans des bacs de grand volume avant leur transfert sur la décharge par des camions des entreprises agréées (Ngnikam, 2011). En somme, l'activité des pré-collecteurs des ordures ménagères reste dans le domaine de l'informel.

5.3. Faiblesses et problèmes liés à l'activité des pré-collecteurs

La pré-collecte dans la commune de Cocody reste une activité informelle et manque d'appui des pouvoirs publics, comme c'est le cas à Yaoundé (Ngambi, 2015 : 375). En effet, la pré-collecte dans la ville de Yaoundé baigne dans l'informel et les pouvoirs publics ne l'accompagnent pas. Les promoteurs de pré-collecte regrettent le manque d'engouement autorités municipales, même lorsque ces dernières sont sollicitées dans les campagnes d'information et de sensibilisation des populations en matière de ramassage des ordures ménagères. Pourtant les municipalités, grâce à leurs pouvoirs, peuvent servir de médiateurs pour amener les populations à adhérer massivement aux projets de pré-collecte implantés dans leurs quartiers (Ngambi, 2016 : 376).

A Cocody, les pré-collecteurs déplorent le fait que le marché de la pré-collecte ne leur soit

pas encore accordé. En plus, aucune coopérative ne bénéficie du soutien financier de la mairie de Cocody, alors que chaque année, la mairie alloue près de 500 millions à la gestion des ordures. Pis, la viabilité de la pré-collecte se heurte aux faibles capacités de paiement des ménages. Au Sénégal, le financement basé sur une redevance directe avec un montant arrêté avec les ménages (qui reflète leur volonté et capacité à payer) est insuffisant pour couvrir les charges de fonctionnement (Rouyat *et al.*, 2004 : 63) ce qui crée une énorme dépendance vis-à-vis des ménages. Cette situation est la même à Yaoundé où le système de pré-collecte, même s'il est reconnu comme utile par les autorités municipales ne survit que grâce à la participation volontaire des ménages des quartiers retenus, d'où la difficulté d'autogestion de l'opération (Ngnikam, 2011 : 34). Dans cette ville, le problème de gestion du personnel et du matériel grippe le fonctionnement des structures de pré-collecte. En effet, le matériel roulant utilisé (charrettes à traction humaine et brouettes) s'abîme très vite à cause de la nature du terrain (pistes mal entretenues, collines). Les éboueurs sont surchargés par un grand nombre de ménages à desservir et s'épuisent des fois sans avoir parcouru leur circuit de ramassage. Ils travaillent dans des conditions précaires au risque de leur santé et sans moyens financiers conséquents (Ngambi, 2015 : 376) comme c'est le cas à Cocody où 76 % des pré-collecteurs sont confrontés au refus de paiement de leur prestation par les ménages ; 14 % s'inquiètent de l'insuffisance du matériel et 6 % s'inquiètent de leur sécurité.

Les résultats de l'étude montrent que la mairie ne reconnaît que huit sites de groupage sur lesquels les ordures de l'ensemble des quartiers de la commune de Cocody doivent transiter. Malheureusement ce nombre est très insuffisant. En conséquence, ces centres de groupage sont souvent saturés. Cela occasionne la création de plusieurs dépôts sauvages au sein de la commune du fait de l'émergence des charretiers individuels

« électrons libres » qui ne sont sous la coupe d'aucune structure. Des travaux similaires (Gozé, 2015 : 224) confirment les présentes conclusions. En effet, la présence des « électrons libres » sur le terrain est un véritable problème, car les ordures pré-collectées par ces derniers finissent généralement dans les rues, les caniveaux etc. La présence de ces dépôts sauvages a de nombreuses conséquences dommageables. Outre la dégradation des paysages, ils ont pour effet de polluer les sols et les eaux, d'attirer des rats et des insectes, ou encore d'être à l'origine de nuisances olfactives et de dangers sanitaires (Gnanguï, 2010 : 44).

5.4. Apport de l'activité des pré-collecteurs

Contrairement aux pré-collecteurs clandestins appelés « électrons libres », dont l'objectif est essentiellement économique, les coopératives de pré-collecte rencontrées dans l'ensemble des quartiers de la commune de Cocody s'inscrivent dans une logique participative, souvent construite sur des initiatives locales. La construction du service se fait en concertation avec les habitants. La création d'emplois locaux et l'amélioration de la propreté et de la salubrité du quartier sont les principales motivations. Ainsi, à partir d'une participation financière des habitants, ils améliorent la salubrité des quartiers, sensibilisent et concourent à l'appropriation sociale de l'espace habité (Rouyat *et al.*, 2004 : 70).

Cette activité informelle a sa place dans la filière de gestion des déchets des grandes villes africaines car elle peut permettre, à terme et sur une base de nouveaux mécanismes de financement, d'augmenter considérablement le taux de couverture du service de collecte des ordures, comme c'est le cas à Yaoundé (Le Jallé, 2004 : 165). En plus, cette activité participe à la réduction des immondices qui sont des lieux de prédilection de la ponte de l'*Anophèles* et un lieu de multiplication exponentielle des bactéries par la décomposition des ordures. Leur élimination en grand nombre devant les maisons, les bordures de routes, les caniveaux et dans les broussailles a

permis un léger recul des maladies comme le paludisme à Yaoundé (Ngambi, 2015 : 383). La pré-collecte représente une alternative à la défaillance de la collecte communale. Pour se faire, il convient de bien définir le mode de rémunération des pré-collecteurs et de rendre leurs activités formelles, canalisées et soutenues, pour qu'elles apportent une transformation dans le mode de gestion des ordures ménagères à Abidjan (Yao-Kouassi, 2010 : 212). A Lomé, l'activité de pré-collecte permet de réduire les charges de gestion des ordures ménagères par l'utilisation de technologies peu coûteuses (les engins de transport de fortunes) et elle permet l'accès à des ruelles non praticables pour les camions (Amouzouvi, 2006 : 18). Ces exemples attestent de l'importance de l'activité de la pré-collecte dans le système de gestion des ordures ménagères des villes africaines.

5.5. De la nécessité d'une approche de la communication sociale

Cette étude a mis à nue le fait que l'intervention des acteurs privés dans la gestion des déchets n'empêche pas la persistance de l'insalubrité dans la commune de Cocody. Les ordures jonchent encore les rues, devant les domiciles et dans les caniveaux. Cette situation qui dégrade l'environnement et expose les populations à des risques sanitaires peut-être occasionnée, entre autres, par une mauvaise pratique communicationnelle de la part des acteurs en présence. C'est pourquoi, l'approche des sciences de la communication doit être convoquée, dans le but d'induire un changement de comportement social. En effet, la communication est essentiellement le partage du savoir destiné à atteindre un consensus pour l'action, en prenant en compte les intérêts, les besoins et les capacités de tous ceux qui sont concernés. Il s'agit donc d'un progrès social, basé sur la négociation (Wolton, 2016 : 116). Les médias de communication sont des outils essentiels pour réaliser ce processus. Dans les politiques de développement, comme c'est le cas en Afrique, la

communication occupe une place prépondérante. Elle est même au cœur de ce dispositif. En effet, le rôle que joue la communication pour le développement, dans l'accès à l'autonomie, en fait un élément essentiel des activités de planification en vue de la réalisation des Objectifs du Développement Durable (ODD) et d'autres priorités de développement, comme les questions de l'environnement. Dit autrement, la communication pour le développement, axé sur le changement de comportement est un processus social basé sur le dialogue et faisant appel à une gamme étendue d'outils et de méthodes. Une des faiblesses principales, en réalité, actionnarial, en plus de sa tendance à adopter une vision à court terme, est de sous-estimer l'importance du capital humain et du capital naturel dans le processus de production (Lambin et De Moerloose, 2016 : 57).

Outre les aspects de sensibilisation des acteurs publics ou privés impliqués dans la gestion des ordures, il convient d'associer la dimension réglementation. En situation de résistance, face au changement social observé, l'approche de la réglementation intervient dans le but d'influencer les comportements individuels pour le bien de la société. Cependant, elle a souvent pour effet d'imposer des conséquences aux comportements indésirables (exemple: des sanctions pour avoir enfreint les lois), plutôt que de proposer des incitatifs à l'adoption des comportements appropriés (exemple: divers incitatifs fiscaux) comme le préconise le marketing social. Il est à noter que les marketeurs sociaux ont un rôle à jouer pour influencer les décideurs dans l'adoption de ce type de réglementation (changements en amont qui accélèrent les changements comportementaux). Ils ont également un rôle à jouer auprès de la population pour l'inciter à respecter les règles existantes (Abertini *et al.*, 2003 : 12).

6. CONCLUSION

Il ressort au terme, de la présente étude que, depuis 1991, le secteur informel a énormément

contribué à étendre la couverture du service de ramassage des ordures aux quartiers périphériques de la commune de Cocody. Toutefois, en dépit de son importance, l'activité de pré-collecte fait face à des difficultés qui sont le plus souvent d'ordre juridique et institutionnel. A cela il faut ajouter le manque de subventions adéquates et le déficit d'une stratégie de communication en direction des populations, en vue d'un changement de comportement. Le dysfonctionnement constaté dans ce secteur démontre clairement que le projet n'a pas été conçu dans une vision globale d'un développement durable de ladite commune, nonobstant son caractère utilitaire pour les populations. Malgré son aspect informel, nous avons noté que ce secteur est relativement bien structuré, avec une nette clarification des jeux de rôle des différents acteurs. En revanche, sa contribution en tant qu'échantillon majeur, dans la problématique de la vulgarisation de la salubrité, n'est pas bien intégrée dans les dynamiques managériales des décideurs municipaux. Ce secteur reste donc marginalisé, par rapport aux autres, selon le constat de terrain. En ce sens, l'étude vise sa réhabilitation, dans le système de gestion des ordures des communes africaines en général et celle de Cocody en particulier. Mais cela ne peut être possible que par le changement de perception et de représentations sociales de la part de tous les acteurs, partenaires et bénéficiaires de ce service. A ce niveau, la mise en œuvre d'une bonne stratégie de communication s'avère entre autre, indispensable.

7. REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ALBERTINI Thérèse, HELFER Jean-Pierre et ORSONI Jacques, 2003, *Dictionnaire de marketing*, éd. Librairie Vuibert, 12 p.
- AMOUZOUVI Yawo, 2006, « Impact socio-économique de l'enlèvement des ordures ménagères dans la ville de Lomé », *Revue du CAMES*, vol. 07, n° 2, pp 13-25
- ATELIERS DE CERGY., 2012, *Regards sur l'activité informelle dans les grandes villes Africaines*, Dakar, Version Provisoire/Africités, 130 p.
- DJE Aya Georgette, 2012, *Gouvernance et gestion des déchets ménagers urbains à Abidjan : cas des communes de Cocody, Yopougon et Abobo*, Thèse de Doctorat, Université Laval Québec, Thèse non publiée, 340 p.
- EBA Konin Arsène., 2010, *Impact de la dégradation de l'environnement sur la santé de la population dans la commune de Cocody : Cas des quartiers précaires*, Maîtrise de Géographie, Université Félix Houphouët-Boigny, Mémoire non publié, 120 p.
- EVIAR Ohomon Bernard., ATTA Koffi et GOGBE Téré., 2013, « Stratégies de gestion des cadres et conditions de vie des populations à Abobo », *European Scientific Journal*, vol. 9, n° 9, pp 128-142
- GBINLO Roch., 2010, *Organisation et financement de la gestion des déchets ménagers dans les villes de l'Afrique, Subsaharienne: le cas de la ville de Cotonou au Bénin*, Thèse de Doctorat de l'Université d'Orléans, Thèse non publiée, 238 p.
- GNANGUI Adon, 2010, *Droit des Déchets en Afrique, le cas de la Côte d'Ivoire*, Edition l'Harmattan, 277 p.
- GOTTELAND David et HAON Christophe, 2005, *Développer un nouveau produit : Méthode et Outils*, Paris Pearson Education, France, 269 p.
- GOZE Thomas, 2015, *Cadre et conditions de vie des populations dans la commune de Yopougon*, Thèse de Doctorat Université Félix Houphouët-Boigny, Thèse non publiée, 338 p.
- HENRY Amandine, 2009, « Centralisation, décentralisation et accès aux services urbains : le cas de l'enlèvement des ordures ménagères à Abidjan », *Revue Belge de Géographie*, vol. 3, n°4, pp 425-438.
- INS (Institut National de la Statistique), 2017, « Résultats RGPH 2014 », (INS), [En ligne]

- http://www.ins.ci/n/documents/Population_de_s_communes.pdf, Cité le 6 novembre 2017
- LAMBIN Jean-Jacques et DE MOERLOOSE Chantal., 2016, *Marketing stratégique et opérationnel. La démarche marketing dans l'économie numérique*, éd. Dunod, 57 p.
- LE JALLÉ Christophe (dir.), 2004, *Gestion durable des déchets et de l'assainissement urbain*, IMP Graphic, 191 p.
- NGAMBI Jules Raymond, 2015, *Déchets solides ménagers de la ville de Yaoundé (Cameroun) : de la gestion linéaire vers une économie circulaire*, Thèse de Doctorat de l'Université du Maine, Thèse non publiée, 490 p.
- NGNIKAM Emmanuel., 2011, « Pré-collecte et collecte Comment s'organiser ? Comment l'organiser ? » *Liaison Energie-Francophonie*, n°90, 4^e trimestre, pp 30-35
- N'GUETTIA Kouakou Ives, 2010, *Gestion des ordures ménagères d'Abidjan: Diagnostic*, Master en Génie Sanitaire et Environnement, Master non publié, 52 p.
- ONIBOKUN Adepoju., 2001, *La gestion des déchets Urbains : des Solutions pour l'Afrique*, édition CRDI et Karthala, 250 p.
- ROUYAT Julien., BROUTIN Cécile., RACHMUHL Virginie., GUEYE Ahmed., TORRASANI Valentina et KA Ibrahima., 2004, *La gestion des ordures ménagères dans les villes secondaires du Sénégal : Politiques municipales, pré-collecte et gestion de la filière*, Gret, Sénégal, 91 p.
- SANE Youssouf., 2002, « La gestion des déchets à Abidjan: un problème récurrent et apparemment sans solution », *African Journal of Environmental Assessment and Management*, vol 4, n°1, pp 13-22
- SORO Nagnin, OUATTARA Lazéni, DONGO Kouassi, KOUADIO Konan Emmanuel, AHOUSSEI Kouassi Ernest, SORO Gbombélé, OGA Marie-Solange, SAVANE Issiaka et BIEMI Jean, 2010, « Déchets municipaux dans le district d'Abidjan en Côte d'Ivoire : sources potentielles de pollution des eaux souterraines », *Int. J. Biol. Chem. Sci.* vol. 4, n°6, pp 2203-2219
- WOLTON Dominique, 2016, *Communiquer c'est vivre. Entretien avec Arnaud Bénédicti*, Paris, Edition Le Cherche Midi, 347 p.
- YAO-Kouassi Quonan Christian, 2010, *A la recherche d'une synergie pour la gestion des déchets ménagers en Côte d'Ivoire: cas du district d'Abidjan*, Thèse de Doctorat Université Du Maine, Thèse non publiée, 249 p.